



PREFET DE LA REUNION

Préfecture

Saint Denis, le 15 novembre 2018

Direction des relations externes
et du cadre de vie

Bureau du cadre de vie

ARRETE n° 2018 - 2225 /SG/DRECV

**portant désignation des membres de la commission
départementale de la nature, des paysages et des sites.**

LE PREFET DE LA REUNION

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment l'article L 341-16 et les articles R 341-16 et suivants ;

VU le code des relations entre le public et l'administration, notamment les article R 133-1 à R 133-15 ;

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

VU le décret n° 2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale ;

VU l'arrêté n° 06-2555/SG/DRCTCV du 11 juillet 2006 portant création de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites et ses arrêtés modificatifs n° 2011-316/SG/DRCTCV du 04 mars 2011, n° 2012-1796/SG/DRCTCV du 19 novembre 2012, n° 2015-814/SG/DRCTCV du 12 mai 2015 et n° 2018-2224/SG/DRECV du 15 novembre 2018 ;

VU la lettre du 06 avril 2018 du président du conseil départemental ;

VU la lettre du 16 juillet 2018 de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

VU le mail du 11 septembre 2018 de l'association des maires du département de La Réunion (AMDR) ;

VU la lettre du 03 septembre 2018 de la chambre d'agriculture ;

VU la lettre du 26 octobre 2018 du conseil régional ;

VU la lettre du 13 novembre 2018 de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion (DEAL).

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture.

ARRETE :

ARTICLE 1er - La composition des formations spécialisées de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, présidées par le préfet ou son représentant, est fixée comme suit :

*** Formation spécialisée dite "de la nature" :**

La formation spécialisée dite « de la nature » est chargée d'émettre un avis, dans les cas et selon les modalités prévus par les dispositions législatives ou réglementaires, sur les projets d'actes réglementaires et individuels portant sur les réserves naturelles, les sites Natura 2000, les biotopes, la faune, la flore et le patrimoine géologique.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 2 représentants de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
Titulaires	Suppléants
Mme Claudette GRONDIN Conseillère départementale	Mme Yvette DUCHEMANN Conseillère départementale
Mme Sylvie PICARD Adjointe au maire de La Plaine des Palmistes	M. Alain VITRY Conseiller municipal de Saint-Louis
Mme Danila BEGUE Conseillère municipale Le Port	M. Ravy VELLAYOUDOM Conseiller municipal de Sainte-Marie
M. Georges HOAREAU Adjoint au maire de Saint-André	M. Eric ECLAPIER Adjoint au maire de Salazie
M. Frédéric PICOT Conservatoire Botanique National de Mascarin	Mme Marie LACOSTE Conservatoire Botanique National de Mascarin
M. Eric RIVIÈRE CIRAD	M. François-Xavier COUZI SEOR
Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Michèle ADOLPHE SREPEN-Réunion Nature Environnement
le Directeur régional de l'Office National des Forêts (ONF) ou son représentant	
M. Michel REYNAUD Paysagiste	Mme Audrey BURLOTTO Paysagiste
M. Eric JEUFFRAULT Ingénieur agronome	M. Yves DURAND Ingénieur agronome
M. Patrice RIVIERE Architecte	M. Christophe DEVAUD Architecte
le Chef de la Brigade de la Nature de l'Océan Indien ou son représentant	

*** Formation spécialisée dite "des sites et paysages" : cas général**

La formation spécialisée dite « des sites et paysages » est chargée de prendre l'initiative des inscriptions et des classements de site, d'émettre un avis sur les projets relatifs à ces classements et inscriptions ainsi qu'aux travaux en site classé, de veiller à l'évolution des paysages et peut être consultée sur les projets de travaux les affectant et d'émettre les avis prévus par le code de l'urbanisme.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 1 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
• 1 représentant de la Direction des Affaires Culturelles (DAC)	
Titulaires :	Suppléants
Mme Sylvie PICARD Adjointe au maire de La Plaine des Palmistes	M. Alain VITRY Conseiller municipal de Saint-Louis
Mme Danila BEGUE Conseillère municipale Le Port	M. Ravy VELLAYOUDOM Conseiller municipal de Sainte-Marie
M. Georges HOAREAU Adjoint au maire de Saint-André	M. Eric ECLAPIER Adjoint au maire de Salazie
Mme Nadia TIPAKA Représentante de la Communauté Intercommunale de la Région Est (CIREST)	M. Georges VINGUETAMA-PERIANAGOM Représentant de la Communauté d'Agglomération du Nord de La Réunion (CINOR)
M. Gaël POTIN Université de La Réunion	M. Grégory CAZANOVE Muséum d'Histoire Naturelle de Saint-Denis
M. Mathieu SOUQUET Biotope	M. Jean-Sébastien PHILIPPE Biotope
Mme Joëlle DIJOUX Ecologie Réunion	Mme Sylviane HALBOT Ecologie Réunion
Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Michèle ADOLPHE SREPEN-Réunion Nature Environnement
M. Rodolphe COUSIN urbaniste	Mme Bénilde DALLEAU urbaniste
M. Michel REYNAUD Paysagiste	Mme Audrey BURLOTTO Paysagiste
Mme Béatrice MOPPERT Géographe	Mme Marie-Annick LAMY-GINER Géographe
M. Patrice RIVIERE Architecte	M. Christophe DEVAUD Architecte

*** Formation spécialisée dite "des sites et paysages" : cas spécifique**

La formation spécialisée dite « des sites et paysages » est chargée d'examiner des projets d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 1 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
• 1 représentant de la direction des affaires culturelles (DAC)	
Titulaires :	Suppléants
Mme Sylvie PICARD Adjointe au maire de La Plaine des Palmistes	M. Alain VITRY Conseiller municipal de Saint-Louis
Mme Danila BEGUE Conseillère municipale Le Port	M. Ravy VELLAYOUDOM Conseiller municipal de Sainte-Marie
M. Georges HOAREAU Adjoint au maire de Saint-André	M. Eric ECLAPIER Adjoint au maire de Salazie
Mme Nadia TIPAKA Représentante de la Communauté Intercommunale de la Région Est (CIREST)	M. Georges VINGUETAMA-PERIANAGOM Représentant de la Communauté d'Agglomération du Nord de La Réunion (CINOR)
M. Gaël POTIN Université de La Réunion	M. Grégory CAZANOVE Muséum d'Histoire Naturelle de Saint-Denis
M. Mathieu SOUQUET Biotope	M. Jean-Sébastien PHILIPPE Biotope
Mme Joëlle DIJOUX Ecologie Réunion	Mme Sylviane HALBOT Ecologie Réunion
Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Michèle ADOLPHE SREPEN-Réunion Nature Environnement
M. Rodolphe COUSIN urbaniste	Mme Bénilde DALLEAU urbaniste
M. Michel REYNAUD Paysagiste	Mme Audrey BURLOTTO Paysagiste
M. Patrice RIVIERE Architecte	M. Christophe DEVAUD Architecte
M. Gaël VALLEE Syndicat des énergies renouvelables (Quadran)	Mme Bérangère KALYNTSCHUK Syndicat des énergies renouvelables (EDF EN)

*** Formation spécialisée dite "de la publicité" :**

La formation spécialisée dite « de la publicité » est chargée de se prononcer sur les questions posées par la publicité, les enseignes et les pré-enseignes.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 2 représentants de la direction des affaires culturelles (DAC)	
Titulaires :	Suppléants
Mme Claudette GRONDIN Conseillère départementale	Mme Yvette DUCHEMANN Conseillère départementale
Mme Sylvie PICARD Adjointe au maire de La Plaine des Palmistes	M. Alain VITRY Conseiller municipal de Saint-Louis
Mme Danila BEGUE Conseillère municipale Le Port	M. Ravy VELLAYOUDOM Conseiller municipal de Sainte-Marie
M. Georges HOAREAU Adjoint au maire de Saint-André	M. Eric ECLAPIER Adjoint au maire de Salazie
M. Rodolphe COUSIN urbaniste	Mme Bénilde DALLEAU urbaniste
M. Patrice RIVIERE Architecte	M. Christophe DEVAUD Architecte
Mme Joëlle DIJOUX Ecologie Réunion	Mme Sylviane HALBOT Ecologie Réunion
Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Michèle ADOLPHE SREPEN-Réunion Nature Environnement
M. Patrice LECOMPTE AFFICHAGE CLG	Mme Aude MARTINEZ AFFICHAGE CLG
M. Lévine CLAIN JC DECAUX	Mme Audrey RIVIERE JC DECAUX
M. Thomas LE MAITRE REUNION AFFICHAGE PERMANENT	M. Manuel LALOGÉ REUNION AFFICHAGE PERMANENT
M. Jean André RAMSAMY REUNI PUB	Mme Claire RAMSAMY REUNI PUB

avec voix délibérative :

- **le maire** de la commune intéressée par le projet ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale intéressé ou leur représentant élu de la même assemblée délibérante.

*** Formation spécialisée dite "des carrières" :**

La formation spécialisée dite « des carrières » élabore le schéma des carrières lorsqu'il est départemental ou rend son avis sur le projet de schéma des carrières lorsqu'il est régional. Elle se prononce sur les projets de décisions relatifs aux carrières.

• 3 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 1 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
Titulaires :	Suppléants
Le président du département ou son représentant élu de la même assemblée délibérante	
M. Dominique FOURNEL Vice-président du conseil régional	Mme Sylvie MOUTOUCOMORAUPOULE Vice-présidente du conseil régional
Mme Sylvie PICARD Adjointe au maire de La Plaine des Palmistes	M. Alain VITRY Conseiller municipal de Saint-Louis
Mme Danila BEGUE Conseillère municipale Le Port	M. Ravy VELLAYOUDOM Conseiller municipal de Sainte-Marie
M. Jean-Bernard MARATCHIA Chambre d'Agriculture	M. Guibert BOULANGER Chambre d'Agriculture
le Directeur régional de l'Office National des Forêts (ONF) ou son représentant	
M. Jean Lionel VIGNA SREPEN-Réunion Nature Environnement	M. Ariste LAURET SREPEN-Réunion Nature Environnement
M. Christian LEGER Vie Océane	Mme Florence TRENTIN association (Vie Océane)
M. Fabrice D'ASCOLI UNICEM LA REUNION	M. Xavier LEGRAND UNICEM LA REUNION
M. François AMPLIS UNICEM LA REUNION	M. Samuel PEROT UNICEM LA REUNION
M. Bernard SIRIEX FRBTP	M. Clément BOIS FRBTP
M. Laurent LECOQC FRBTP	M. Roger GEORGES FRBTP

avec voix délibérative :

- **le maire** de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée ou son représentant élu de la même assemblée délibérante.
- **le représentant de l'Association des Maires du Département de La Réunion (AMDR)** lorsqu'il s'agit de la révision du schéma départemental des carrières de la Réunion.

*** Formation spécialisée dite "de la faune sauvage captive" :**

La formation spécialisée dite « de la faune sauvage captive » est chargée d'émettre un avis sur les établissements hébergeant des animaux d'espèces non domestiques autres que les espèces de gibier dont la chasse est autorisée.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 1 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
• 1 représentant de la brigade de la nature Océan Indien (BNOI)	
Titulaires :	Suppléants :
Mme Claudette GRONDIN Conseillère départementale	Mme Yvette DUCHEMANN Conseillère départementale
Mme Sylvie PICARD Adjointe au maire de La Plaine des Palmistes	M. Alain VITRY Conseiller municipal de Saint-Louis
Mme Danila BEGUE Conseillère municipale Le Port	M. Ravy VELLAYOUDOM Conseiller municipal de Sainte-Marie
M. Georges HOAREAU Adjoint au maire de Saint-André	M. Eric ECLAPIER Adjoint au maire de Salazie
M. Grégory CAZANOVE Entomologiste – référent des collections du Muséum d'Histoire Naturelle de Saint-Denis	M. Bernard RECHE Docteur vétérinaire
M. Eric RIVIERE CIRAD	Mme Sarah CACERES ONCFS
M. Mathieu SOUQUET Biotope	M. Renaud MARTIN ECODDEN
M. François-Xavier COUZI SEOR	M. Mickaël SANCHEZ Association Nature Océan Indien (NOI)
M. Rémy DE LAVISON Capacitaire – éleveur de psittacidés	M. Jean François BEDIER Capacitaire - éleveur de psittacidés
M. Bernard NICOLAS Capacitaire responsable de secteur animalerie	M. Patryck WAÏ-LUNE capacitaire responsable de rayon animalerie et éleveur amateur
M. Alfred RIVIERE Capacitaire - éleveur de tortues	M. Emmanuel LEMAGNEN Capacitaire élevage de reptiles
M. Bernard GOUGACHE AREF – capacitaire présentation au public	M. Stéphane CICCIONE Directeur de Kelonia – établissement de présentation au public

ARTICLE 2 : l'arrêté n° 2015-2122/SG/DRCTCV du 10 novembre 2015 portant désignation des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites et ses arrêtés modificatifs subséquents sont abrogés.

ARTICLE 3 : Les membres de la commission sont nommés pour une durée de trois ans.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation
le secrétaire général


Frédéric JORAM